

L'information ne prendra que quelques minutes de lecture.

(3 minutes30) (1082 mots)

Mais au moins vous saurez tout sur les critères pour

Bien Choisir votre DJ / Animateur...

C'est aussi important que la salle, le traiteur ou le restaurant.

Lutte contre le travail dissimulé

Vous envisagez d'organiser une soirée en utilisant les services d'un animateur ou d'un disc-jockey
Vous pouvez être amenés à pratiquer du travail dissimulé sans même le savoir.

Le moyen de vous préserver de toute infraction et de nous aider à lutter contre le travail dissimulé
est de vous assurer de **l'existence légale de l'entreprise** :

- **Inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers,**
- **Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (en cas de dommages provoqués par le matériel ; prendre une enceinte sur la tête, court circuit ...)**

Certes, utiliser les services d'un professionnel réduit les risques (Toujours être liés par un contrat...)

Mais ce n'est pas tout : encore faut-il être très vigilant sur le choix de votre DJ / Animateur.
Quelque soit la nature de votre évènement, cette prestation a pour but de faire passer une belle soirée à tout le monde y compris vous. L'animateur est là pour vous et vos convives et non pas comme c'est malheureusement trop souvent le cas ... Il se faire plaisir sans prendre en compte l'ambiance générale.

Dans tous les cas, n'oubliez pas : vous êtes le client. Choisissez celui qui semble vous correspondre et qui saura répondre à votre demande.

Le contact

Avant tout n'hésitez pas à contacter plusieurs DJ / Animateur avant de fixer un choix définitif .En effet, les tarifs et les prestations, ainsi que le style des personnes peuvent être largement différentes, voire très différentes... Méfiez-vous des tarifs «bradés» ou excessifs prétextant du matériel surpuissant et tape à l'œil (sans intérêt)

L'intérêt pour vous est de vous assurer en premier lieu que le feeling passe.

Il ne faut pas oublier que vous aller confier votre prestation à une personne à qui vous devrez entièrement faire confiance.

Le respect de vos idées

La deuxième étape est de s'assurer que le DJ / Animateur a bien cerné vos attentes et qu'il respectera celles ci, et qu'il sera entièrement disponible durant votre prestation.

Il existe plusieurs styles de DJ/Animateur et plusieurs types de prestations, vous trouverez des personnes spécialistes de bals, d'autres anciens du Club Med, d'anciens disc jockey de boîte de nuit... de quoi se perdre parfois dans le choix et éventuellement ne pas trouver le bon interlocuteur.

Si votre soirée est un mariage ou un anniversaire, n'oubliez pas qu'il faudra contenter l'ensemble de vos convives, c'est à dire que le DJ/Animateur soit capable d'être un généraliste, c'est à dire de passer de tout.

Le DJ / Animateur doit aussi ne pas "tirer la couverture à lui durant la soirée", en effet, lors d'un **mariage la reine et le roi de la fête sont les mariés... pas le DJ !** il faut donc qu'il soit présent, qu'il vous accompagne durant la prestation, mais qu'il reste à sa place.

Le service

Le sonorisateur est avant tout un prestataire de service, il se doit donc de vous respecter et respecter vos convives. Si la musique est trop forte, sur vos indications, il doit la baisser. Si personne ne danse sur un titre ou un style musical, il doit absolument changer. Dans tous les cas il doit se conformer à vos souhaits, et mettre en place tous les moyens afin que vous passiez un bon moment et que vous soyez satisfaits de sa prestation.

L'expérience

Côté musical, le client (c'est à dire vous), ne peut pas penser à tout (à tous les styles, couleurs, ethnies...)

Vous pouvez établir une liste de titres ou de styles qui vous plaisent mais surtout indiquer au sonorisateur ce qui ne vous plaît pas.

Le sonorisateur doit être capable de vous cerner et cerner l'ensemble de vos convives durant la soirée et s'adapter au fur et à mesure de sa prestation (les playlists toutes faites que certains passent à chaque prestation, personnellement je n'adhère pas du tout...) Il doit aussi être capable (dans la mesure du possible) de passer un titre à la demande, mais pas n'importe comment, c'est à dire au bon moment et effectuer la bonne transition.

Côté qualité le matériel est important, exigez que ce qui sera apporté soit détaillé sur le contrat.

Côté professionnalisme... certains mixent tout au tempo, utilisent des remix ou des versions longues... (Sympa en boîte de nuit, mais danser plus de 6mn sur le même morceau ou danser tout le temps à 128 BPM ce n'est peut être pas ce que vous désirez...). N'hésitez donc pas à poser des questions et vous renseigner sur ce sujet.

Dans tous les cas, n'oubliez pas : vous êtes le client. Choisissez celui qui semble vous correspondre et qui saura répondre à votre demande.

La Sonorisation:

- Jusqu'à quelle heure les sonorisateurs sont prêts à rester ? les prestataires demandant une rallonge après une certaine heure sont à proscrire : ils métrons tout en œuvre pour faire trainer les choses...

- A quelle heure le DJ va arriver, sera t'il prêt lorsque les invités seront là ? (en effet il est très désagréable qu'un montage s'effectue en présence du public, cela ne fait pas très professionnel...)
- Même si le DJ vous a assuré qu'il avait les titres que vous avez demandé, cela ne fait pas de mal de lui apporter les CD, on ne sait jamais, certains ont fâcheuse tendance à oublier ou n'en font qu'à leur tête...
- Evitez que vos invités passent leur CD ou musique au DJ sans votre autorisation (je me suis retrouvé une fois avec un CD de Marylin MANSON dans une soirée Jazz...)
- Si votre soirée est un mariage ou un anniversaire, le sonorisateur doit être discret et ne pas faire trop de pub
- N'hésitez pas à interpeller la sono si le son est trop fort ou si la voix de l'animateur est inaudible
- N'hésitez pas à signaler à l'animateur qu'il parle trop... de même d'ailleurs si il ne parle pas assez...

Vos Invités

- Faites attention aux enfants livrés à eux mêmes, courant et criant dans la salle, sautant sur la scène... l'un d'entre eux risque de se faire mal. Un accident est vite arrivé et peut gâcher une soirée.
- Personne ne doit être sur la scène ou près de la sono à cause des risques d'accidents.

(D'où la nécessité de l'Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle du DJ).